

1. Identification du produit et de l'entreprise

Identificateur du produit	Huile à moteur mélange synthétique KLONDIKE SAE 0W-40 CK-4	
Version n°	02	
Date de publication	14-mars-2017	
No CAS	Mélange	
Code du produit	0W-40 CK-4 Full Syn	
Usage du produit	Usage intensif d'huile moteur	
Renseignements sur le fabricant	KLONDIKE Lubricants Corporation 3078 275th Street Langley, BC V4W 3L4 Canada info@klondikelubricants.com www.klondikelubricants.com Information générale 1-877-293-4691 Chemtrec (aux É.-U) 1-800-424-9300 Chemtrec (International) 1-703-527-3887	
Fournisseur	Se référer au fabricant	

2. Identification des risques

Vue d'ensemble des mesures d'urgence	AVERTISSEMENT Peut causer une légère irritation de la peau et des yeux. Peut irriter les voies respiratoires. Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires Danger d'aspiration. Une surexposition prolongée ou répétée peut causer des effets sur le système du foie et reins.
Effets potentiels sur la santé	
Voies d'exposition	Contact avec les yeux. Contact avec la peau. Ingestion. Inhalation.
Yeux	Peut causer une légère irritation des yeux.
Peau	Risque de causer une légère irritation de la peau.
Inhalation	Peut irriter l'appareil respiratoire.
Ingestion	Peut provoquer une irritation du tractus gastro-intestinal. Danger d'aspiration
Effets chroniques	Le contact fréquent ou prolongé peut causer un dégraissage et un dessèchement de la peau, entraînant une gêne et une dermatite. Une surexposition prolongée ou répétée peut causer des effets sur le système du foie.
Symptômes/effets les plus importants, aigus et différés	Risque d'être légèrement irritant pour la peau, les yeux et le système respiratoire. Les symptômes peuvent inclure des rougeurs, un œdème, un assèchement, un dégraissage et des gerçures de la peau. Les symptômes peuvent inclure des picotements, des déchirures, des rougeurs, des gonflements et une vision trouble. Les symptômes peuvent inclure la toux, la suffocation et le cornage. L'ingestion peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées. Risque d'être un danger à l'aspiration. L'aspiration dans les poumons lors de déglutition ou de vomissement peuvent causer une pneumonie chimique qui peut être fatale
Effets potentiels sur l'environnement	Les composants de ce produit sont dangereux pour les organismes aquatiques. Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement.

3. Composition / Information sur les Ingrédients

Composants non dangereux	No CAS	Pour cent
1-decene Tetramer, Mixed With 1-decene Trimer,Hydrogéné	68649-12-7	40 - 70
1-Décène, homopolymère, hydrogéné	68037-01-4	10 - 30
1-Décène, Dimers, Hydrogéné	68649-11-6	7 - 13

4. Mesures de premiers soins

Procédures de premiers soins

Inhalation	Sortir au grand air. Oxygène ou respiration artificielle si nécessaire. Faire appel à une assistance médicale si des symptômes apparaissent.
Contact cutané	Laver au savon avec une grande quantité d'eau. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste.
Contact avec les yeux.	Bien rincer à l'eau abondante pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin.
Ingestion	Appeler immédiatement le médecin ou le centre antipoison. Ne pas faire vomir. Si le vomissement se produit spontanément, garder la tête de la victime basse (vers l'avant) afin de réduire le risque d'aspiration. Ne jamais faire avaler quelque chose à une victime inconsciente ou souffrant de convulsions.
Avis aux médecins	Danger d'aspiration.
Conseils généraux	En cas de malaise, consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette). Montrer cette fiche signalétique au médecin en consultation.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Indice d'inflammabilité	Ininflammable d'après les critères du SIMDUT. Les contenants fermés risquent d'éclater si exposé à une chaleur excessive ou aux flammes à cause de l'accumulation de la pression interne.
Agents extincteurs	
Agents extincteurs appropriés	Brouillard d'eau. Mousse. Poudre chimique sèche. Dioxyde de carbone (CO ₂).
Méthodes d'extinction inappropriées	Ne pas utiliser un jet d'eau comme agent extincteur, car cela propagera l'incendie.
Équipement/directives de lutte contre les incendies	Comme lors de tout incendie, porter un équipement respiratoire autonome pressurisé, conformément au MSHA/NIOSH (Administration pour la Sécurité et la Santé dans les Mines/Institut National pour la Sécurité et la Santé au Travail) (approuvé ou équivalent Evacuer la zone et combattre l'incendie d'une distance sécuritaire. Aérer la zone contaminée. Refroidir les emballages exposés à la chaleur avec de l'eau et les retirer du lieu d'incendie si ceci ne fait courir aucun risque. Empêcher les eaux d'extinction du feu de contaminer les eaux de surface ou le réseau d'alimentation souterrain
Données sur l'explosibilité	
Sensibilité aux décharges électrostatiques	Sensibilité aux décharges électrostatiques non prévue.
Sensibilité aux chocs	N'est pas sensé être sensible aux impacts.
Produits de combustion dangereux	Oxydes de carbone. Formaldéhyde. Hydrocarbures. Autres fumées ou vapeurs irritantes.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles	Tenir à l'écart le personnel dont la présence sur les lieux n'est pas indispensable. Pour s'informer sur la protection individuelle, voir la rubrique 8.
Précautions relatives à l'environnement	Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Ne pas contaminer l'eau.
Méthodes et matières pour le confinement et le nettoyage	<p>Le produit n'est pas miscible avec l'eau et se dispersera sur la surface de l'eau.</p> <p>Déversement accidentel important : Arrêter l'écoulement de la substance, si cela peut se faire sans risque. Endiguer le matériau déversé, lorsque cela est possible. Recouvrir d'une feuille de plastique pour empêcher la dispersion. Absorber avec de la vermiculite, du sable sec ou de la terre, puis placer en récipient. Après avoir récupéré le produit, rincer la zone à l'eau.</p> <p>Déversement accidentel peu important: Absorber avec de la vermiculite, du sable sec ou de la terre, puis placer en récipient. Nettoyer la surface à fond pour éliminer la contamination résiduelle.</p> <p>Ne jamais réintroduire le produit répandu dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation. Pour se renseigner sur l'élimination, voir la rubrique 13.</p>

7. Manipulation et entreposage

Manutention	Ne pas manipuler, entreposer ni ouvrir à proximité d'une flamme nue, de sources de chaleur ou de sources d'inflammation. Protéger le produit du soleil. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter de respirer les brouillards et les vapeurs. Ne pas goûter ni avaler. Éliminer toute source d'ignition. Ne pas utiliser dans des endroits sans ventilation adéquate. Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Porter un équipement de protection adéquat. Laver les mains après utilisation et avant de manger.
--------------------	---

Entreposage Entrepoiser dans un endroit frais, sec et aéré, dans des récipients d'origine bien fermés. Garder sous clef. Conserver à l'écart de matières incompatibles (voir rubrique 10).

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Limites d'exposition professionnelle	Il n'y a pas de limites d'exposition pour ce ou ces ingrédients.
Valeurs limites biologiques	Aucune limite d'exposition biologique observée pour les ingrédients.
Mécanismes techniques	Il faut utiliser une bonne ventilation générale (habituellement dix changements d'air l'heure). Les débits de ventilation doivent être adaptés aux conditions. S'il y a lieu, utiliser des enceintes d'isolement, une ventilation locale ou d'autres mesures d'ingénierie pour maintenir les concentrations atmosphériques sous les limites d'exposition recommandées. Si des limites d'exposition n'ont pas été établies, maintenir les concentrations atmosphériques à un niveau acceptable.
Équipement de protection individuelle	
Protection du visage/des yeux	Porter des lunettes à coques ou des lunettes de sécurité adéquate pour le travail. Installer des douches oculaires d'urgence et des douches déluges dans la zone de travail immédiate.
Protection de la peau	Porter des vêtements appropriés et résistant aux produits chimiques.
Protection respiratoire	Utiliser un appareil respiratoire homologué NIOSH/MSHA s'il existe un risque d'exposition à la poussière ou aux émanations à des concentrations qui excèdent les limites d'exposition. Demander conseil à des spécialistes en protection respiratoire.
Protection des mains	Porter des gants appropriés et résistant aux produits chimiques. Obtenir les conseils des fournisseurs de gants.

9. Propriétés physiques et chimiques

Apparence	
État physique	Liquide.
Forme	Liquide.
Couleur	Ambre.
Odeur	Légère odeur de pétrole.
Seuil de perception de l'odeur	Non disponible.
pH	Non disponible.
Tension de vapeur	< 0.01 kPa
Densité de la vapeur	10
Point d'ébullition	280 °C (536 °F)
Point de fusion/point de congélation	Non disponible.
Solubilité (eau)	Insoluble
Densité	0.84
Densité relative	Non disponible.
Point d'éclair	200.0 °C (392 °F)
Limites d'inflammabilité dans l'air, supérieures, % en volume	Non disponible.
Limites d'inflammabilité dans l'air, inférieures, % en volume	Non disponible.
Température d'auto-inflammation	Non disponible.
Taux d'évaporation	Non disponible.
Pourcentage de matières volatiles	Nil
Coefficient de répartition (n-octanol/eau)	Non disponible.
Autres données	
Viscosité cinématique	20 cSt
Température de la viscosité cinématique	40 °C

10. Stabilité chimique et données sur la réactivité

Réactivité	Le produit est stable et non réactif dans des conditions normales d'utilisation, d'entreposage et de transport.
Stabilité chimique	La substance est stable dans des conditions normales.
Conditions à éviter	Éviter les températures supérieures au point d'éclair. Sources directes de chaleur. Contact avec des matériaux incompatibles. Ne pas utiliser dans des secteurs sans ventilation adéquate.
Matériaux incompatibles	Les agents oxydants forts.
Produits de décomposition dangereux	Aucun connu, se référer aux produits de combustion dangereux à la Section 5.
Risque de réactions dangereuses	Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

11. Renseignements toxicologiques

Données toxicologiques

Composants	Espèces	Résultats D'essais
1-decene Tetramer, Mixed With 1-decene Trimer,Hydrogéné (CAS 68649-12-7)		
Aiguë		
<i>Cutané</i>		
DL50	Lapin	> 2000 mg/kg
<i>Inhalation</i>		
CL50	Rat	Pas de données dans la littérature
<i>Orale</i>		
DL50	Rat	> 5000 mg/kg
1-Décène, Dimers, Hydrogéné (CAS 68649-11-6)		
Aiguë		
<i>Cutané</i>		
DL50	Lapin	> 2000 mg/kg
<i>Inhalation</i>		
CL50	Rat	1.17 mg/l, 4 heures Brouillard
<i>Orale</i>		
DL50	Rat	> 5000 mg/kg
1-Décène, homopolymère, hydrogéné (CAS 68037-01-4)		
Aiguë		
<i>Cutané</i>		
DL50	Lapin	> 3000 mg/kg, 24 heures
<i>Inhalation</i>		
CL50	Rat	> 5.2 mg/l, 4 heures Brouillard
<i>Orale</i>		
DL50	Rat	> 5000 mg/kg
Effets aigus	Peut être légèrement irritant pour la peau, les yeux et le système respiratoire. Peut provoquer une irritation du tractus gastro-intestinal.	
Sensibilisation	Ne devrait pas être un sensibilisateur respiratoire ou cutané.	
Effets chroniques	Le contact fréquent ou prolongé peut causer un dégraissage et un dessèchement de la peau, entraînant une gêne et une dermatite. Une surexposition prolongée ou répétée peut causer des effets sur le système du foie et reins.	
Cancérogénicité	Ce produit n'est pas considéré comme un carcinogène par l'IARC, l'ACGIH, le NTP et l'OSHA.	
Corrosion et/ou irritation de la peau	Peut irriter la peau.	
Graves lésions/irritation aux yeux	Peut irriter les yeux.	
Mutagénicité	Il n'existe pas de données indiquant que ce produit, ou tout composant présent à des taux supérieurs 0,1%, soit mutagène ou génétoxique.	
Effets sur la reproduction	On ne s'attend pas à ce que ce produit présente des effets sur la reproduction ou le développement.	

Tératogénéicité

Ce produit n'est pas censé être tératogène.

Symptômes/effets les plus importants, aigus et différés

Risque d'être légèrement irritant pour la peau, les yeux et le système respiratoire. Les symptômes peuvent inclure des rougeurs, un œdème, un assèchement, un dégraissage et des gerçures de la peau. Les symptômes peuvent inclure des picotements, des déchirures, des rougeurs, des gonflements et une vision trouble. Les symptômes peuvent inclure la toux, la suffocation et le cornage. L'ingestion peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées. Risque d'être un danger à l'aspiration. L'aspiration dans les poumons lors de déglutition ou de vomissement peuvent causer une pneumonie chimique qui peut être fatale

12. Données écologiques**Données écotoxicologiques**

Produit	Espèces		Résultats D'essais
Huile à moteur mélange synthétique KLONDIKE SAE 0W-40 CJ-4			
Aquatique			
<i>Aiguë</i>			
Crustacés	CE50	Daphnia	28.5251 mg/l, 48 heures estimation
Poisson	CL50	Poisson	28.5251 mg/l, 96 heures estimation
Composants			
Espèces			
Résultats D'essais			
1-decene Tetramer, Mixed With 1-decene Trimer,Hydrogéné (CAS 68649-12-7)			
Aquatique			
<i>Aiguë</i>			
Algues	CE50	Algue verte (Selenastrum capricornutum)	> 1000 mg/l, 72 heures
Crustacés	CE50	Puce d'eau (daphnia magna)	> 1000 mg/l, 48 heures
Poisson	CL50	Truite arc-en-ciel (Oncorhynchus mykiss)	> 1000 mg/l, 96 heures
<i>Chronique</i>			
Algues	NOEC (concentration sans effet observé)	Algue verte (Selenastrum capricornutum)	1000 mg/l, 72 heures
Crustacés	NOEC (concentration sans effet observé)	Puce d'eau (daphnia magna)	125 mg/l, 21 Jours
1-Décène, Dimers, Hydrogéné (CAS 68649-11-6)			
Aquatique			
<i>Aiguë</i>			
Algues	CE50	Algue verte (Selenastrum capricornutum)	> 1000 mg/l, 72 heures
Crustacés	CE50	Puce d'eau (daphnia magna)	> 1000 mg/l, 48 heures
Poisson	CL50	Truite arc-en-ciel (Oncorhynchus mykiss)	> 1000 mg/l, 96 heures
<i>Chronique</i>			
Algues	NOEC (concentration sans effet observé)	Algue verte (Selenastrum capricornutum)	1000 mg/l, 72 heures
Crustacés	NOEC (concentration sans effet observé)	Puce d'eau (daphnia magna)	125 mg/l, 21 Jours

Composants	Espèces		Résultats D'essais
1-Décène, homopolymère, hydrogéné (CAS 68037-01-4)			
Aquatique			
<i>Aiguë</i>			
Algues	CE50	Algue verte (Selenastrum capricornutum)	> 1000 mg/l, 72 heures
Crustacés	CE50	Puce d'eau (daphnia magna)	> 1000 mg/l, 48 heures
Poisson	CL50	Truite arc-en-ciel (Oncorhynchus mykiss)	> 1000 mg/l, 96 heures
<i>Chronique</i>			
Algues	NOEC (concentration sans effet observé)	Algue verte (Selenastrum capricornutum)	1000 mg/l, 72 heures
Crustacés	NOEC (concentration sans effet observé)	Puce d'eau (daphnia magna)	125 mg/l, 21 Jours
Écotoxicité	Les composants de ce produit sont dangereux pour les organismes aquatiques.		
Effets sur l'environnement	Nocif pour les organismes aquatiques. Un risque environnemental ne peut pas être exclu en cas de manipulation ou d'élimination peu professionnelle.		
Toxicité aquatique	Non disponible.		
Persistance et dégradation	Non disponible.		
Mobilité dans l'environnement	Le produit n'est pas miscible avec l'eau et se dispersera sur la surface de l'eau.		

13. Données sur l'élimination du produit

Instructions pour l'élimination	Recueillir et réutiliser ou éliminer dans des récipients scellés dans un site d'élimination des déchets autorisé. Ne pas laisser la substance s'infiltrer dans les égouts/les conduits d'alimentation en eau. Détruire conformément à toutes les réglementations applicables.
Déchets des résidus / produits non utilisés	Éliminer le produit conformément avec la réglementation locale en vigueur. Des résidus de produit peuvent demeurer dans les contenants vides et sur les toiles d'emballage. Ce produit et son contenant doivent être éliminés de façon sécuritaire (voir les instructions d'élimination).
Emballages contaminés	Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage. Comme les récipients vides peuvent contenir des résidus de produit, respecter les avertissements sur l'étiquette même après avoir vidé le récipient.

14. Informations relatives au transport

TMD	N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.
IATA	N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.
IMDG	N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

15. Information sur la réglementation

Réglementation canadienne	Ce produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le Règlement sur les produits contrôlés et la fiche signalétique contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits contrôlés.
Situation SIMDUT	Non contrôlé

Inventaires Internationaux

Pays ou région	Nom de l'inventaire	En stock (Oui/Non)*
Australie	Inventaire australien des substances chimiques (AICS)	Oui
Canada	Liste intérieure des substances (LIS)	Oui
Canada	Liste extérieure des substances (LES)	Non

Pays ou région	Nom de l'inventaire	En stock (Oui/Non)*
Chine	Inventaire des substances chimiques existantes en Chine (IECSC)	Oui
Europe	EINECS (Inventaire européen des produits chimiques commercialisés)	Non
Europe	Liste européenne des substances chimiques notifiées (ELINCS)	Non
Japon	Inventaire des substances chimiques existantes et nouvelles (ENCS)	Non
Corée	Liste des produits chimiques existants (ECL)	Oui
Nouvelle-Zélande	Nouvelle-Zélande - Inventaire	Oui
Philippines	Inventaire philippin des produits et substances chimiques (PICCS)	Oui
États-Unis et Porto Rico	Inventaire du TSCA (Toxic Substances Controls Act - Loi réglementant les substances toxiques)	Oui

*La réponse « Oui » indique que tous les composants du produit sont conformes aux exigences d'entreposage du pays ayant compétence. Un « Non » indique qu'un ou plusieurs composant(s) du produit n'est/ne sont pas inscrit(s) ou exempt(s) d'une inscription sur l'inventaire administré par le(s) pays ayant compétence.

16. Renseignements divers

Classification HMIS® Santé: 1
Inflammabilité: 1
Danger physique: 0

Classements NFPA Santé: 0
Inflammabilité: 1
Instabilité: 0

Avis de non-responsabilité Les informations contenues dans ce document ont été rédigées sur la base de nos meilleures connaissances et expériences disponibles, et sont offertes pour votre considération et pour vous guider en cas d'exposition à ce produit. Le KLONDIKE Lubricants Corporation décline toute garantie expresse ou implicite et n'assume aucune responsabilité quant à l'exactitude ou l'exhaustivité des données contenues dans ce document. Les données dans le présent document ne s'appliquent pas à l'utilisation avec tout autre produit ou dans un autre procédé. Ce document ne peut être changé, ou modifié de quelque façon que ce soit sans la permission exprimée de < KLONDIKE Lubricants Corporation.

Cette fiche technique signalétique comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s) :
Identification du produit et de l'entreprise : Identification du produit et de l'entreprise
Composition / renseignements sur les ingrédients : Exemptions de divulgation

Bibliographie Non disponible.

Legend to abbreviations and acronyms used in the SDS Non disponible.